SKOS CSIAS COSAS

Promotion des compétences de base à l'aide sociale

Que peuvent faire les services sociaux ?

Corinne Hutmacher-Perret, Responsable secteur études, secrétaire générale adjointe

Christian Maag, directeur de la Fédération suisse Lire et Ecrire

Tonja Bollinger, responsable de la communication de la Fédération suisse Lire et Ecrire

Déroulement

- Promotion des compétences de base en Suisse
- Offensive de formation continue CSIAS/SVEB
- Campagne « Simplement mieux ! »
- Conclusion
- Discussion

La promotion des compétences de base reçoit un coup de pouce dans toute la Suisse

- Compétences de base : Lecture, écriture, langue, mathématiques de base, TIC
- Loi fédérale sur la formation continue LFCo 2017 : la Confédération et les cantons sont tenus de promouvoir les compétences de base des adultes. Période FRI actuelle : 43 millions de francs de subventions fédérales.
- Bons de formation pour les cours de compétences de base dans div. cantons : AG, FR, LU, SZ, ZG
- Diverses études : CII "Interfaces et qualité", NAPA "Promotion de la qualification des adultes", FSEA "Milieux de vie", Fokus KZB Städteinitiative 2021
- Projet "Triage" - Instruments de clarification et de conseil
- Groupe de travail national CII "Compétences de base

Offensive de formation continue (OFC) CSIAS/FSEA

Les bénéficiaires de l'aide sociale ne disposant pas de compétences de base suffisantes et/ou n'ayant pas terminé leur apprentissage professionnel ont la possibilité de suivre une formation continue en fonction de leurs conditions individuelles et de leur motivation personnelle.

Parce que :

→ Les compétences de base permettent de gérer le quotidien de manière autonome.

→ Les mesures de formation soutiennent de manière déterminante l'intégration durable dans le premier marché du travail.

⇒ Changement de paradigme

Projet 2019 - 2021 avec 10 services sociaux

- L'aide sociale veille à ce que tous les bénéficiaires de l'aide sociale reçoivent un bilan de compétences et, si cela s'avère utile, qu'un plan de formation obligatoire soit élaboré.
- La formation est dispensée dans le cadre des structures ordinaires du système de formation continue et de formation professionnelle.

Modèle de qualification

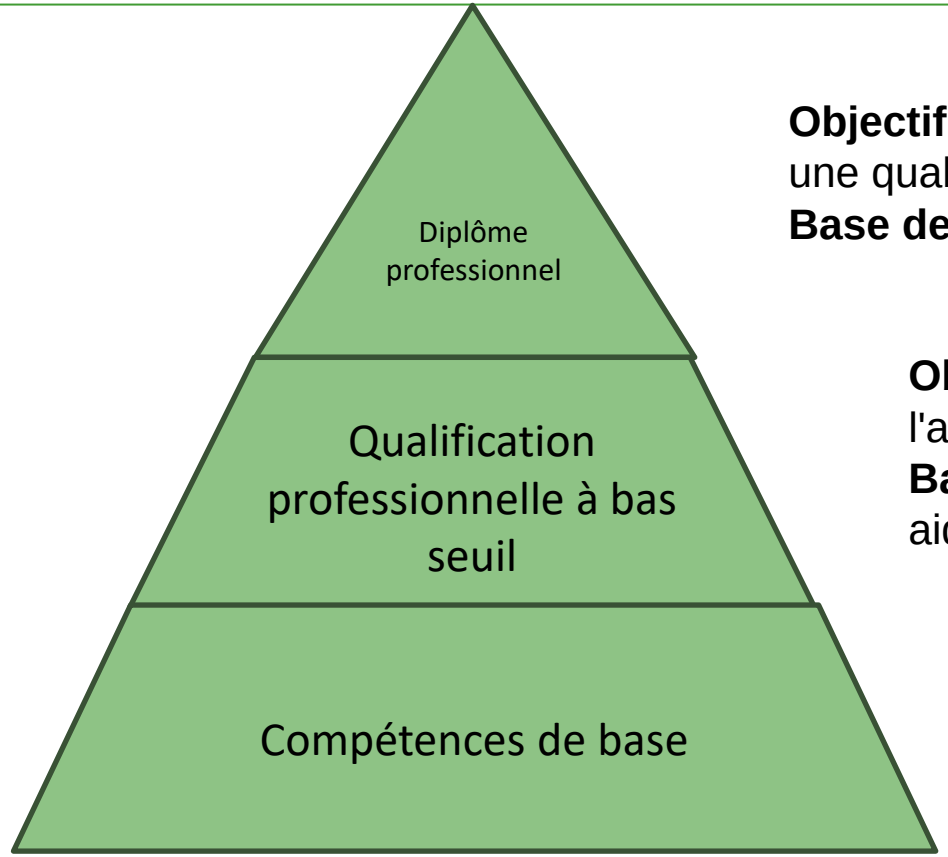

Objectif : intégration durable sur le marché du travail grâce à une qualification professionnelle
Base de promotion : Loi sur la formation professionnelle

Objectif : Augmentation des chances sur le marché du travail par l'acquisition de compétences professionnelles
Bases d'encouragement : AviG (MMT), fonds de branche, LFPr, aide sociale

Objectif : amélioration des conditions préalables à l'intégration professionnelle et promotion de la participation à la société
Bases d'encouragement : loi sur la formation continue

Liste de contrôle : Est-ce que je connais les compétences de ma clientèle ?

Offensive de formation continue CSIAS/FSEA 2019-2021 : résultats

- Une approche consciente et systématique du thème de la formation dans les services sociaux grâce à l’offensive.
- Le partage d'instruments, de processus et d'expériences a été profitable. Les concepts, processus et instruments élaborés doivent également être mis à la disposition d'autres services sociaux.
- La mise en évidence d'offres de formation jusqu'alors inconnues et l'identification de lacunes dans l'offre ont conduit à de nouvelles formes de collaboration (p. ex. service social de Dietikon – service d‘aide à l‘éducation de Zurich).
- La mise en réseau avec les directions cantonales de l'éducation a permis la mise en place d'offres à bas seuil (p. ex. Lernloft Eschlikon)

Poursuite de l'offensive de formation continue

- Sensibiliser davantage les services sociaux au thème de la formation et les aider à ancrer des structures de soutien.

  Services sociaux recherchés pour une phase de projet à partir du printemps 2024

- Utiliser au mieux le potentiel de coopération entre les services sociaux et les directions cantonales de l'éducation.

- Collaboration avec l'économie : mots clés : certificats de branche, modèles de salaires partiels, stages de travail.

Projet 2024 - 2026 avec les services sociaux

Soutien ciblé dans la mise en place de structures de promotion :

- Accompagnement par des expert-e-s de l'éducation et du secteur social, selon les besoins
- Ateliers d'une demi-journée
- Échanges en ligne
- Partage de documents
- Réseau de l'OFC
- Participation financière par les services sociaux

- Coup d'envoi
- Module 1 : Préparation de la mise en œuvre
- Module 2 : Approche et bilan
- Module 3 : Planifier des mesures de formation
- Module 4 : Mise en œuvre et suivi
- Atelier d'évaluation

Contact

- Offensive de formation continue :

  Andrea Beeler, 031 326 19 18, andrea.beeler@skos.ch

Documentation complémentaire

- Papier de position «Travailler grâce à la formation» (2018)
- Rapport d'évaluation de l'OFC 2019-2021
- Article ZESO (03/22) sur l'offensive de formation continue
- Entretien quotidien de la SRF sur l'offensive de la formation continue du 16.1.23
- Liste de contrôle «Est-ce que je connais les compétences de mon/ma client-e ?»
- Article de journal sur la ville de Dietikon et l'OFC, 28.8.22
- Site Internet de la commune d'Eschlikon avec des informations sur le Lernloft Eschlikon / Site Internet du Lernloft
- Article sur la promotion des compétences de base dans le canton de Glaris, 21.9.21

Conclusion : que peuvent faire les services sociaux ?

- Sensibiliser les collaborateur-rice-s au sujet (par ex. formation FSLE)
- Intégrer le thème de la formation dans l'analyse de la situation
- Utiliser des instruments d'évaluation à bas seuil (cf. rapport d'évaluation de l'OFC)
- S'adresser aux personnes concernées (soutien : matériel de campagne, formation FSLE)
- Se faire une idée de l'offre de cours et des éventuels bons de formation (notamment sur le site de la campagne)
- Se mettre en réseau avec des partenaires de formation (p. ex. collaboration pour des clarifications professionnelles, mise en place d'offres spécifiques)
- Participer à l'offensive de formation continue